

**DAVEZAC** Jean, André

**Etat civil :**

Né le 3 avril 1913 à Paris 10è.

**Famille :**

Fils d'Henri Davezac, Inspecteur des P.T.T., et de Marie-Thérèse Bezançon. Marié le 14 mars 1939 à Melle. Sylvette Dossat. On trouve un Henri Davezac, secrétaire général du syndicat des industries de la construction électrique à la date d'octobre 1950.<sup>1</sup>

**Onomastique :**

Originaire d'Avezac, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ardèche.<sup>2</sup>

**Formation :**

Lycée Rollin et Faculté de Droit de Paris. Licencié en Droit, Diplômé d'études supérieures de droit public et de Droit privé. E.N.S.P.T.T. Auditeur au Centre des Hautes Etudes Administratives session du 7 octobre 1949 au 28 janvier 1950 Section économique<sup>3</sup>, étudié dans le groupe chargé de faire un rapport sur la Régie Renault.<sup>4</sup> Le 18 novembre 1949, expose la partie "statut" (But de la nationalisation, Procédés utilisés, Nature juridique de l'entreprise, Organisation proprement dite, Fonctionnement de la Régie, Conclusions relatives au statut, 41 p.) de l'exposé qu'il fait sur la Régie Renault avec MM. Gardellini, Ladrange, Bourdeau de Fontenay [neveu de H. B.-de-F.], Roche.<sup>5</sup> Rédige avec son groupe (Bruneau, Couailler, de Combret, Mazerolles, Mérimée) un projet de loi fictif au C.H.E.A. " Sur les Entreprises Publiques et les Sociétés d'Economie Mixte " (9 p. , 83 articles).<sup>6</sup> Breveté du C.H.E.A. le 22 février 1950.<sup>7</sup> Prépare en 1948 une thèse de doctorat.<sup>8</sup>

**Service militaire :**

Exempté.<sup>9</sup>

**Position :**

Directeur d'Administration Centrale. A la retraite depuis le 3 avril 1978.<sup>10</sup>

---

<sup>1</sup> " La France doit accroître son réseau téléphonique ", Le Figaro, 23 octobre 1950, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-Téléphone 1947 jusque 1969 inclus ".

<sup>2</sup> Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms de famille et des prénoms de France, édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, Librairie Larousse, 1951, p. 179.

<sup>3</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, P.V. de la Commission des Admissions au Centre des hautes Etudes Administratives, s.d. [1949] A.N., C.A.C., 780392/05.

<sup>4</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives (C.H.E.A.), 5è session, Auditeurs répartition en groupes, A.N., C.A.C., 780392/51.

<sup>5</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives (C.H.E.A.), 5è session, Auditeurs répartition en groupes, A.N., C.A.C., 780392/51.

<sup>6</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, " Projet de loi sur les entreprises publiques et les sociétés d'économie mixte ", 9 février 1950, A.N., C.A.C., 780392/52.

<sup>7</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Certificat d'obtention du brevet, 5 mai 1950, A.N., C.A.C., 780392/09.

<sup>8</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives (C.H.E.A.), Fiche manuscrite anonyme, 27 juin 1948, épinglée au descriptif de la session de 1947, A.N., C.A.C., 780392/09.

<sup>9</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, dossier de Jean Davezac, A.N., C.A.C., 780392/09.

## Carrière :

-1935 :

Avril 1935 : Entre dans l'administration.<sup>11</sup>

-1942 :

Fait fonction de Rédacteur à la Direction du Budget et de la comptabilité en 1942.<sup>12</sup>

-1944 :

Stage à la direction des services télégraphiques et téléphoniques de Paris en avril 1944.<sup>13</sup>  
*Ancien Directeur du Budget au ministère des P.T.T., E.N.S.P.T.T. 1942-1944, 3è/23 sortie*<sup>14</sup>.

-1935 :

*Surnuméraire des P.T.T. (1935).*<sup>15</sup>

-1941 :

*Inspecteur principal adjoint (1941).*<sup>16</sup>

-1944 :

*Sous-chef de bureau à l'administration centrale (1944).*<sup>17</sup> “ Administrateur de 2è classe, responsable de la Section “ exploitation ” du Service du contentieux, je suis amené en cette qualité à procéder à des études nombreuses touchant des problèmes généraux relatifs à l'administration. En effet, mes fonctions me conduisent à l'occasion de procédures intéressant l'administration à déterminer la portée de textes au regard de la jurisprudence des tribunaux administratifs et des tribunaux de l'ordre judiciaire. D'autre part, je suis amené à étudier et mettre sur pied des textes nouveaux ou des modifications portant refonte de la législation actuelle, tous problèmes qui se rattachent à ceux plus généraux concernant l'organisation de l'administration. L'interprétation de textes quelle qu'en soit la nature, à l'occasion des procédures de toutes sortes, et celles concernant l'administration des P.T.T. sont nombreuses, se rattache le plus souvent à l'étude de problèmes plus généraux qui constituent le fondement même du droit. C'est ainsi que se pose très souvent la question de la nature des rapports entre les usagers et l'administration des P.T.T.. Une telle question revient à la recherche de la nature même du service exploité par mon administration. Je citerai pour exemple un pourvoi pendant devant le Conseil d'Etat et qui a nécessité dans le mémoire en défense de

---

<sup>10</sup> Association amicale des élèves et anciens élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des P.T.T., Annuaire 1988-1989, p. 46.

<sup>11</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 9. BHPT : PC 00463.

<sup>12</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1942-1944.

<sup>13</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 3, promotion 1942-1944, lettre de l'ingénieur en chef régional directeur de services télégraphiques et téléphoniques de Paris au directeur des services d'Enseignement de l'E.N.S.T.T., 5 mai 1944.

<sup>14</sup> Archives de l'E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1942-1944.

<sup>15</sup> Archives de l'E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1942-1944.

<sup>16</sup> Archives de l'E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1942-1944.

<sup>17</sup> Archives de l'E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1942-1944.

l'administration un examen détaillé de la nature du contrat d'abonnement au téléphone, nature qui se rattache à celle plus générale du service téléphonique. Mais, plus encore qu'à l'occasion de l'étude de la jurisprudence, la mise sur pied de toute législation nouvelle exige la connaissance comme la mise en oeuvre de problèmes généraux touchant l'organisation administrative. C'est ainsi que mon avis est fréquemment sollicité par les services d'exploitation au sujet de textes nouveaux réglementaires ou législatifs. Lorsque la chancellerie propose une modification à des textes, à des articles du code pénal intéressant dans une certaine mesure l'administration des P.T.T. (tels ceux touchant les crimes et délits en matière postale), l'étude des propositions est confiée à mon service; de même tous projet de règlement pour lequel mon administration est consultée elle-même, en particulier dans un domaine actuellement en voie d'évolution, à savoir les projets touchant l'organisation administrative. Par ailleurs, je suis chargé de l'édition d'un tome de l'Instruction générale des P.T.T. comportant toute la législation intéressant l'administration, travail exigeant le rapprochement et la synthèse d'une législation particulièrement abondante et éparse dans divers textes. Enfin, j'ai été récemment désigné comme représentant de l'Administration auprès de la Commission supérieure de pré-codification présidée par M. le Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique et ce en vertu de l'article 2 du décret du 10 mai 1948 instituant ladite commission. A trois reprises différentes j'ai été amené à faire devant cette commission un exposé touchant l'ensemble de la législation intéressant mon administration ainsi que le plan de travail qui me paraissait devoir être adopté en vue de procéder à la codification projetée, plan qui a d'ailleurs été accepté par la commission. Il s'agit là d'une oeuvre très importante qui met en cause l'ensemble de la législation touchant un grand service public et qui exige, en conséquence, un travail de synthèse qui se rattache, en définitive, à l'étude du fondement et de l'organisation du service public des postes, télégraphes et téléphones. (...).<sup>18</sup>

-1953 :

*Chef de bureau (1953).*<sup>19</sup>

-1963 :

*Sous-directeur (16 janvier 1963)*<sup>20</sup>.

*Directeur adjoint (15 septembre 1963)*<sup>21</sup> puis *directeur (depuis 1966) du budget et de la comptabilité au Ministère des P.T.T.*

-1948 :

10 mai 1948 : Rapporteur représentant de l'Administration auprès de la Commission supérieure de pré-codification présidée par le Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique (article 2 du décret du 10 mai 1948).<sup>22</sup>

---

<sup>18</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives (C.H.E.A.), Mémoire présenté par Jean Davezac candidat à la 1ère section du Centre des Hautes Etudes Administratives (cycle du 7 octobre 1949 au 28 janvier 1950, s.d. [1949], A.N., C.A.C., 780392/09.

<sup>19</sup> Archives de l'E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1942-1944.

<sup>20</sup> A.N., F90 21138, dossier VII, Tableau d'avancement d'inspecteur général, 1965, 1968-1969, "Administration centrale. Directeurs adjoints et sous directeurs (ordre de promotion au grade de sous directeur)", s.d.

<sup>21</sup> A.N., F90 21138, dossier VII, Tableau d'avancement d'inspecteur général, 1965, 1968-1969, "Administration centrale. Directeurs adjoints et sous directeurs (ordre de promotion au grade de sous directeur)", s.d.

<sup>22</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Mémoire présenté par M. Jean Davezac candidat à la 1ère section du Centre des Hautes Etudes Administratives (cycle du 7 octobre 1949 au 28 janvier 1950), s.d. [1949], A.N., C.A.C., 780392/09.

Proposé en priorité (n°1) par le ministère des P.T.T. pour intégrer la session d'études du Centre des Hautes Etudes Administratives (C.H.E.A.) (apparemment sans suite).<sup>23</sup>

-1949 :

13 juillet 1949 : Proposé en priorité (n°1) par le ministère des P.T.T. pour intégrer la session d'études du Centre des Hautes Etudes Administratives (C.H.E.A.) (admis).<sup>24</sup> A cette date, " vient d'être l'objet de félicitations de la part de la Commission de précodification siégeant à l'Hôtel Matignon sous la direction de M. Brin, Premier Président à la Cour des Comptes, pour un remarquable projet de codification des textes régissant le service postal qu'il a présenté avec beaucoup de compétence et de science juridique. " <sup>25</sup>

-1963 :

16 juillet 1963 : Membre du groupe de travail permanent de la réforme administrative créé le 16 juillet 1963 (Décision n°5547 du 16 juillet 1963; en même temps que Ourtau; Bruneau; Pijoulat).<sup>26</sup> Placé sous l'autorité du Secrétaire général des P.T.T., ce groupe de travail est chargé " De suivre les études entreprises sur le plan ministériel en matière de réforme administrative et d'assurer la participation du ministère des Postes et Télécommunications à ces études. D'étudier et proposer les adaptations, au ministère des Postes et Télécommunications, des décisions ou textes d'ordre général concernant la réforme administrative " [art. 1].<sup>27</sup>

27 septembre 1963 : Rapport de Lucien Junillon " Les problèmes des télécommunications " déposé au Conseil économique et social au nom de la section Transport et tourisme. Rapport qui souhaite que l'administration des Postes et Télécommunications soit considérée comme une personne morale bénéficiant de l'autonomie financière contrôlée par le Parlement et la Cour des comptes. Il suggère également que le personnel, la technique, les structures et les méthodes, " soient adaptés aux exigences d'une tâche exaltante d'action économique et sociale. " <sup>28</sup>

-1964 :

4 décembre 1964 : Assiste (sans intervenir) à la séance du comité technique paritaire de la direction du budget et de la comptabilité en tant que représentant de l'administration et Directeur-adjoint.<sup>29</sup>

Sous-directeur à la direction du budget et de la comptabilité.<sup>30</sup>

---

<sup>23</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Lettre du secrétaire général des P.T.T. à H. Bourdeau de Fontenay, 13 juillet 1949, A.N., C.A.C., 780392/05.

<sup>24</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Lettre du secrétaire général des P.T.T. à H. Bourdeau de Fontenay, 13 juillet 1949, A.N., C.A.C., 780392/09.

<sup>25</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Lettre du secrétaire général des P.T.T. à H. Bourdeau de Fontenay, 13 juillet 1949, A.N., C.A.C., 780392/09.

<sup>26</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, " Blanc ", doc 1045 Cab 14, p. n°92z.

<sup>27</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, " Blanc ", doc 1045 Cab 14, p. n°92z.

<sup>28</sup> Le Monde, 28 septembre 1963, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

<sup>29</sup> Procès verbal de la séance du Comité technique paritaire central de la Direction du Budget et de la comptabilité du 4 décembre 1964, archives C.G.T.-P.T.T., carton E7, CTP -Budget comptabilité, -D.I.P.A.S. 1952-1964.

<sup>30</sup> U.P.U. , Liste des chefs et des fonctionnaires supérieurs des administrations postales, Berne, Bureau International de l'Union Postale Universelle, 1964, p. 26. BHPT : PA 00656.

-1965 :

31 mai-12 juin 1965 : Participe en tant que Directeur-adjoint à la Direction du Budget et de la Comptabilité à la IV<sup>è</sup> session ordinaire de la Conférence de la C.E.P.T. qui se déroule à Lisbonne (en même temps que entre autres Joder, Lanquet, Casanova).<sup>31</sup>

-1966 :

Avril 1966 : Succède à André Gouachon à la tête de la Direction du Budget et de la Comptabilité.<sup>32</sup>

-1967 :

24 janvier 1967 : Assiste à la séance du Comité technique paritaire ministériel en tant que représentant de l'administration Directeur du Budget et de la comptabilité. Déclare que le problème des erreurs de caisse n'est pas dû uniquement au problème des conditions de travail aux guichets mais aussi à l'évolution de la mise en place de l'automatisation de la comptabilité.<sup>33</sup>

10-20 avril 1967 : Participe en tant que Directeur Du Budget et de la Comptabilité (en même temps que entre autres Joder, Ourtau, Goursolas, Legouet) à la Ve Session ordinaire de la Conférence qui se déroule à Rome.<sup>34</sup>

11 avril 1967 : Reçoit en tant que directeur du budget et de la comptabilité, délégation de signature du ministre des Postes et Télécommunications Y. Guéna, habilité -à émettre toutes ordonnances de paiement et de délégation; -à signer toutes pièces concernant les dépenses imputables au budget annexe des Postes et Télécommunications (arrêté n°885 du 11 avril 1967, *J.O.* du 14 avril 1967).<sup>35</sup>

3 février 1967 : Président de séance lors de la réunion du Comité technique paritaire de la Direction du Budget et de la Comptabilité, face à la demande de la fédération C.G.T.-P.T.T. de ne pas seulement officialiser des mesures déjà en application, déclare qu'une part notable de l'activité de la Direction du Budget et de la Comptabilité est tributaire de règles financières ou de comptabilité publiques dont l'application ne peut être discutée même lorsqu'elle régit l'activité quotidienne.<sup>36</sup>

30 octobre 1967 : Déclaration du Ministre des P.T.T. : "L'unité des Postes et des Télécommunications est une nécessité qui ne sera pas remise en cause".<sup>37</sup>

-1968 :

22 novembre 1968 : Assiste à la séance du comité technique paritaire de la Direction du Budget et de la comptabilité en tant que représentant de l'administration, président de séance. Dans la mise en place des formules de paie électroniques estime que ce traitement sous

---

<sup>31</sup> C.E.P.T., IV<sup>è</sup> Session ordinaire de la Conférence. Lisboa, 1965. I-Assemblée plénière, p. 21, A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>32</sup> Revue des Postes et des Télécommunications de France, n°2, 1966, p. 3.

<sup>33</sup> Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 24 janvier 1967, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, CTP ministériel, CTP Bâtiments et Travaux.

<sup>34</sup> C.E.P.T., V<sup>è</sup> Session ordinaire de la Conférence. Rome, 1967. I-Assemblée plénière, C.E.P.T., 1969, p. 25, A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>35</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1967, "Saumon", 1015 cab 5, diff z, p. 39z.

<sup>36</sup> Procès verbal de la séance du Comité technique paritaire de la Direction du Budget et de la Comptabilité du 3 février 1967, archives C.G.T.-P.T.T., carton E7, CTP -Budget comptabilité, -D.I.P.A.S. 1952-1964.

<sup>37</sup> Les Echos, 31 octobre 1967, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.



l'égide du centre régional de comptabilité est un point de rencontre des divers compartiments de l'administration et y voit là un symbole de l'unité des P.T.T.. Refuse la définition de la fédération C.G.T.-P.T.T. selon laquelle le comité technique paritaire serait une simple chambre d'enregistrement, il est au contraire saisi de projets dès leur mise à l'essai, voire leur étude.<sup>38</sup>

-1969 :

13 mars 1969 : Président du groupe de travail " Rationalisation des Choix Budgétaires " (en tant que Directeur du Budget et de la Comptabilité) créé aux P.T.T. le 13 mars 1969 (Décision n°2318 du Cabinet du Secrétaire général des Postes et Télécommunications (Y. Guéna) du 13 mars 1969). Ce groupe de travail "(..) créé sous l'autorité directe du Secrétaire général [des Postes et Télécommunications]" est chargé notamment de "(..) -définir, à partir des méthodes modernes d'analyse, les objectifs à moyen et à long terme du ministère des Postes et Télécommunications et la structure des programmes qui leur sont associés; -d'étudier la présentation fonctionnelle du budget annexe; -d'effectuer des études générales de coût-efficacité."<sup>39</sup> Président du groupe de travail RCB aux P.T.T. encore en 1971, (Casanova en fait alors partie à la date de 1971).<sup>40</sup>

14 mars 1969 : Assiste à la séance du comité technique paritaire de la direction du Budget et de la Comptabilité (Président de séance) : assure que les personnels de centre Régionaux de Comptabilité ne seront pas touchés par les nouvelles formules et la mécanisation de la comptabilité (en particulier pour le changement de résidence), souligne que la formation professionnelle est au centre de ses préoccupations et en particulier la publication de l'expérience menée à Nancy par Rauch.<sup>41</sup>

12 décembre 1969 : Assiste à la séance du Comité technique paritaire de la Direction du Budget et de la Comptabilité en tant que président de séance directeur du Budget et de la Comptabilité.

-1970 :

18-28 août 1970 : Participe en tant que Directeur Du Budget et de la comptabilité (avec entre autres Jeantoux, Joder, Goursolas, Legouet) à la VI<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications.<sup>42</sup>

-1972 :

11-22 septembre 1972 : Participe en tant que Directeur du Budget et de la comptabilité ( en même temps que entre autres Joder, Jeantoux, Delmas, Legouet) à la VII<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications C.E.P.T. qui se tient à La Haye.<sup>43</sup>

---

<sup>38</sup> Procès verbal de la séance du Comité technique paritaire de la Direction du Budget et de la Comptabilité du 22 novembre 1968, archives C.G.T.-P.T.T., carton E7, CTP -Budget comptabilité, -D.I.P.A.S. 1952-1964.

<sup>39</sup> Photocopie de la Décision du secrétariat général des Postes et Télécommunications, 13 mars 1969, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 50.

<sup>40</sup> Bottin Administratif, 1971, Paris, Didot-Bottin, 1971, p. 583.

<sup>41</sup> Procès verbal de la séance du Comité technique paritaire de la Direction du Budget et de la Comptabilité du 14 mars 1969, archives C.G.T.-P.T.T., carton E7, CTP -Budget comptabilité, -D.I.P.A.S. 1952-1964.

<sup>42</sup> C.E.P.T., VI<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. Montreux, 18-28 août 1970, fascicule I, Assemblée plénière, liste des participants, p. 23-24, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>43</sup> C.E.P.T., VII<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. La Haye, 11-22 septembre 1972, fascicule I, Assemblée plénière, liste des participants, p. 26, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/1.

-1973 :

29 janvier 1973 : Présent à l'inauguration du centre de tri automatique de Orléans La Source (premier centre de tri automatique en Europe à reconnaissance optique des caractères (technologie américaine Recognition Equipment Inc.)<sup>44</sup>

-1974 :

21 février 1974 : Reçoit en tant que Directeur du Budget et de la Comptabilité une délégation de la C.G.T.-P.T.T. Section nationale des cadres supérieurs. Lors de cette rencontre est discutée le problème des erreurs de caisse et de leur augmentation alarmante. La délégation demande la prise en charge intégrale des erreurs de caisse par l'administration et dénonce la faiblesse des actions de formation mise en place par l'administration par rapport aux actions de politique commerciale. Elle dénonce l'embauchage croissant des auxiliaires sans formation et l'insuffisance de l'encadrement. Davezac admet l'augmentation importante des erreurs de caisse (18,5% en montant en 1973) mais ne propose pas de solutions.<sup>45</sup>

-1975 :

8-18 avril 1975 : Participe en tant que directeur du Budget et de la Comptabilité à l'assemblée plénière de la C.E.P.T. à Malaga-Torremolinos (en même temps que entre autres : Le Saux, Bizet, Joder), Davezac fait alors partie du secteur " Affaires Communes " de la délégation françaises.<sup>46</sup>

7 mai 1975 : Reçoit une délégation de Receveurs de la Fédération C.G.T.-P.T.T., les discussions portent sur les erreurs de caisse et la sécurité.<sup>47</sup>

-1976 :

10-11 mars 1976 : Participe en tant que Directeur du Budget et de la Comptabilité à la délégation française à la Session extraordinaire de la C.E.P.T. (en même temps que entre autres Le Saux) qui se déroule à Göteborg.<sup>48</sup>

28 juillet 1976 : Reçoit une délégation de la fédération CGC PTT : Responsabilité des caissiers.<sup>49</sup>

-1977 :

20 juin-1er juillet 1977 : Participe en tant que Directeur du budget et de la comptabilité à la IXe session ordinaire de la C.E.P.T. (en même temps que entre autres Le Saux, Joder,

---

<sup>44</sup> Chemise rose " Département du Loiret. Investissements postaux -Bâtiments, -Equipements, -Créations d'emplois ", 25 janvier 1973, dossier cartonné noir "Déplacements de M. le Ministre 1973", A.N., C.A.C., 780259/116 (F90 bis 595).

<sup>45</sup> La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, avril 1974, archives C.G.T.-P.T.T..

<sup>46</sup> C.E.P.T., VIIIe Session ordinaire de la Conférence. Malaga-Torremolinos, 8-18 avril 1975. I-Assemblée plénière, C.E.P.T., 1975, p. 24, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

<sup>47</sup> La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, juillet 1975, archives C.G.T.-P.T.T.

<sup>48</sup> C.E.P.T., Session extraordinaire de la Conférence. Göteborg, 10 et 11 mars 1976, C.E.P.T., 1976, p. 4, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

<sup>49</sup> Le cahier des cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°84, novembre-décembre 1976, p. 20. Archives CGT-P.T.T..

Delchier, Bizet) qui se déroule à Stockholm, Davezac fait alors partie du secteurs “affaires communes” de la délégation française.<sup>50</sup>

-1982 : Organisateur et commissaire de l'exposition philatélique internationale PhilexFrance 82 au CNIT.<sup>51</sup>

### **Activités politiques, associatives, syndicales :**

Secrétaire général de l'Association Amicale des élèves et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T. 1948-1953 et membre du Comité permanent de 1947 à 1953 (absent du Bureau de l'Association à partir de 1960, pas de références entre 1953 et 1960). Membre de l'association à partir de 1947<sup>52</sup><sup>53</sup>

Président de la commission fédérale d'appel de la Fédération française de football. Trésorier du groupement du football professionnel. Président de l'association des anciens élèves du Lycée Rollin-Decour. Trésorier de la Société pour la protection des paysages de France. Professeur de gestion financière des P.T.T. à l'E.N.S.P.T.T. en 1964.<sup>54</sup>

Président de l'Association Amicale des Elèves et anciens Elèves de l'E.N.S.P.T.T. à la date de 1954 intervient en faveur de B. Arragon le 30 avril 1954 auprès du ministre des P.T.T. pour qu'il puisse être nommé à la direction départementale des Télécommunications de Nantes.<sup>55</sup>

Président de l'Union touristique et culturelle des P.T.T.<sup>56</sup>

-1971 :

A la date de 1971, directeur de la publication de la Revue des P.T.T. de France.<sup>57</sup>

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1965 :

Assure le cours de l'E.N.S.P.T.T. de l'année scolaire 1965-1966 sur Gestion financière de l'administration des P.T.T.<sup>58</sup>, 1964-1965.<sup>59</sup>, 1963-1964<sup>60</sup>, 1962-63<sup>61</sup>, 1961-1962<sup>62</sup>, à partir de 1957-58.<sup>63</sup>

-1949 :

Elaboration et publication du Code des Postes et Télécommunications, étude sur la gestion des entreprises nationalisées en tant qu'auditeur du Centre des Hautes Etudes Administratives

---

<sup>50</sup> C.E.P.T., IX<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence. Stockholm, 20 juin-1er juillet 1977. I-Assemblée plénière. C.E.P.T., 1977, p. 29, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

<sup>51</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 1er mars 1982, n°139, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>52</sup> Courrier des brevetés, n°12, janvier 1953.

<sup>53</sup> Courrier des brevetés, n°2, mars 1947.

<sup>54</sup> A.N., C.A.C., 950497/16, Lettre du directeur des études de l'E.N.S.P.T.T. Renaux, au directeur des services de documentation pédagogique de l'Ecole, 9 novembre 1964.

<sup>55</sup> Lettre dactylographiée de J. Davezac au ministre des P.T.T., 30 avril 1954, dossier personnel de Bernard Arragon, A.N., C.A.C., 970105/37.

<sup>56</sup> Revue des P.T.T. de France, n°2, 1981, BNF.

<sup>57</sup> Revue des P.T.T. de France, n°1, Janvier-février 1971.

<sup>58</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1965-1966.

<sup>59</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1964-1965.

<sup>60</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1963-1964.

<sup>61</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1962-1963.

<sup>62</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1961-1962.

<sup>63</sup> A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours années 1957-56 à 1960-61.



(C.H.E.A.) session 1949-1950.<sup>64</sup> “ La Coopération entre l’administration des P.T.T. et ses constructeurs dans le cadre de sociétés d’économie mixte. Facteur important de modernisation et de progrès. Quelques considérations générales.” (Mise en place du statut juridique des Sociétés d’Economie Mixte en France; Organisation administrative et financière des ces sociétés; Rôle : mise en place d’une S.E.M. pour remplacer un service public déficitaire, assurer la collaboration des capitaux privés et publics; Présentation des Sociétés SOTELEC, SOCOTEL, SOMEPOST) Revue des Postes et Télécommunications de France, n°4, 1963. Maître de conférences à l’Ecole Nationale d’Administration (E.N.A.).<sup>65</sup>

-1959 :

Envoie une lettre de remerciements le 10 novembre 1959 à H. Bourdeau de Fontenay (Commissaire de la République, Directeur de l’E.N.A. et du C.H.E.A.) pour avoir bien voulu accepter d’honorer de sa présence le repas de promotion du C.H.E.A.<sup>66</sup>

-1949 :

Recommandé personnellement par le sous secrétaire d’Etat aux P.T.T. et chaudement recommandé par M. Lauzon pour intégrer la session d’études du C.H.E.A. de 1949-1950.<sup>67</sup>

-1974 :

“ Le clearing C.E.P.T. ”, Revue des P.T.T. de France, n°2, 1974, p. 4-25 (Les règlements internationaux : le schéma général; La naissance et le développement du clearing C.E.P.T.; Le mécanisme général de compensation multilatérale; Le clearing C.E.P.T. (les objectifs; la structure; le fonctionnement); Les résultats et les perspectives du clearing C.E.P.T. (les résultats; Les perspectives et les possibilités d’évolution); annexe.)<sup>68</sup>

-1975 :

Avril 1975 : “ L’apport de l’administration des P.T.T. à la philatélie ”, Revue des P.T.T. de France, n°2, avril 1975, p. 49-50.

-1977 :

Avec Joseph Pouillès : “ Du franc-or à une nouvelle unité de compte pour les Postes et Télécommunications ”, Revue des P.T.T. de France, n°3, 1977, p. 2-12 (Une brève histoire du franc-or ; Le franc-or et la dégradation progressive de son mécanisme de conversion en monnaie nationale ; Un essai d’adaptation à la réalité du marché des changes ; La solution européenne et les perspectives d’avenir).

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier de la Légion d’honneur le 2 septembre 1954 (décret du 2 septembre 1954)<sup>69</sup>,  
Commandeur de l’Ordre National du Mérite, Officier du Mérite Postal, Chevalier des Palmes

---

<sup>64</sup> Who’s who, 1998, p. 529.

<sup>65</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, dossier des auditeurs, “ Liste des auditeurs ayant été Maîtres de Conférences ou Professeurs à l’E.N.A. ”, s.d., A.N., C.A.C., 780392/05.

<sup>66</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Lettre de J. Davezac à H. Bourdeau de Fontenay, 10 novembre 1959, A.N., C.A.C., 780392/05.

<sup>67</sup> Archives du Centre des Hautes Etudes Administratives, Fiche de l’E.N.A. 1948 intégrée dans le dossier personnel de Davezac au C.H.E.A., A.N., C.A.C., 780392/09.

<sup>68</sup> Jean Davezac, “Le clearing C.E.P.T. ”, Revue des P.T.T. de France, n°2, 1974, p. 4-25

<sup>69</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, “ Blanc ” p. 1.

académiques.<sup>70</sup> Chevalier de l'Ordre du Mérite Postal (arrêté du 1er décembre 1953).<sup>71</sup> Elevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur par décret du Président de la République du 30 décembre 1964 pris sur le rapport du Premier Ministre et du Ministre des Postes et Télécommunications (*J.O.* du 1er janvier 1965).<sup>72</sup> Commandeur de l'Ordre National du Mérite le 13 mai 1969 (Décret du 13 mai 1969, *J.O.* du 15 mai 1969).<sup>73</sup> Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur (décret du 22 décembre 1972 *J.O.* du 31 décembre 1972).<sup>74</sup>

---

<sup>70</sup> Who's who in France 1975-1976, 12ème édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1975, p. 522.

<sup>71</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1954, t. 1, "Blanc", "A", doc 54, cab 4, p. 25.

<sup>72</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, "Blanc" p. 1.

<sup>73</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1969, "Blanc", p. 53.

<sup>74</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1973, "Rose", diff A doc 12 Cab 1, p. 1.